

Êtes-vous prêt pour le .eu ?

(Dernière mise à jour : 18 octobre 2005)



Le TLD “.eu” sera disponible en 2006.

**Pour éviter ce qu'on appelle le “ cybersquatting ”
pensez à pré-enregistrer votre .eu dès aujourd'hui !**

Les professionnels européens ont aujourd'hui le choix entre un TLD (Top Level Domain) spécifique au pays (.be, .nl, .de, .fr, etc), ou un plus global (.com, .biz, .info etc). Ceci ne sera plus vrai en 2006. Le TLD .eu est destiné à compléter plutôt qu'à remplacer les extensions existantes.

Les analystes prévoient que le .eu deviendra le TLD standard pour les entreprises et les organisations européennes désireuses d'être présentes internationalement. Ce qui devrait faire du .eu l'extension la plus utilisée après le .com.

Les utilisateurs d'Internet tenteront d'utiliser immédiatement l'extension .eu afin de trouver votre site au lieu des extensions locales (.be, .ne, .fr, etc.). Les moteurs de recherche considéreront le .eu comme un TLD plus générique que les extensions locales et la position de votre site dans les résultats de recherche en sera améliorée.

À cause de son potentiel énorme, beaucoup tenteront d'enregistrer des noms bien connus (comme avec le .com), y compris les noms protégés (marques déposées, noms de sociétés, etc.). Afin de limiter de telles pratiques et de donner aux propriétaires de droits la chance de protéger leur(s) nom(s), le lancement du domaine .eu sera effectué par phases.

- **Qui peut enregistrer?**
- **Lancement par phases**
- **Sunrise**
- **Comment vous préparer pour le .eu**
- **Tarifs d'enregistrement**
- **Conditions & limitations de l'EURid**
- **A propos d'UniWeb**

Qui peut enregistrer ?

L'enregistrement du .eu est réservé aux entreprises, organisations et citoyens de l'UE.

- **Entreprises** ayant leur siège officiel, administration centrale ou lieu de travail principal à l'intérieur de la Communauté Européenne;
- **Organisations** établies à l'intérieur de la Communauté Européenne sans préjudice à l'application de la loi nationale;
- **Personnes privées** résidentes à l'intérieur de la Communauté Européenne.

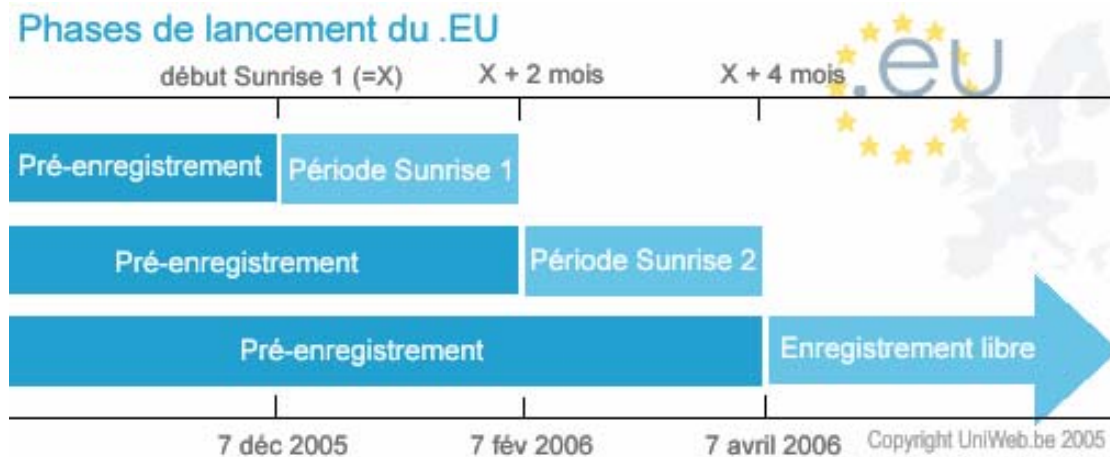
(Source: EC Régulation No 733/2002 du 22 avril 2002)

Il n'y a pas d'autres restrictions concernant les demandeurs et une fois l'enregistrement ouvert, c'est la règle du « premier arrivé premier servi » qui sera appliquée, et ce, en fonction de la date de réception de la demande par le gestionnaire du TLD. (Conf. [conditions & limitations](#))

Lancement par phases

Pour éviter l'enregistrement abusif de noms protégés, l'introduction du .eu sera effectuée par phases.

Pendant la phase préliminaire appelée 'Sunrise period' les institutions publiques et les détenteurs de certains droits (p.ex. détenteurs de marques déposées, noms de sociétés, ...) pourront demander l'enregistrement du nom de domaine correspondant. La période Sunrise sera divisée en deux phases, chacune durant deux mois.



Sunrise

A. Pendant la période '**Sunrise 1**', seuls les noms de domaine qui correspondent à l'un des critères suivants peuvent être introduits par une institution publique ou par un détenteur d'une marque déposée:

- le nom complet de l'institution publique
- l'acronyme par lequel l'institution publique est communément appelée
- si applicable, le territoire qui est régi par l'institution publique

- marques déposées enregistrées dans la Communauté Européenne ou dans un état membre

Preuve requise: En général une copie du certificat d'enregistrement ou de l'extrait de la base de données officielle suffira comme preuve.

B. Pendant la période '**Sunrise 2**' seuls les noms de domaine qui correspondent à d'autres droits protégés par une loi nationale de l'état membre dans lequel ils sont détenus comme:

- noms de sociétés
- identifications commerciales
- titres distinctifs ou travaux littéraires ou artistiques protégés
- marques non enregistrés
- noms commerciaux

Preuve requise: Les demandeurs seront tenus de fournir des documents légaux qui démontrent leurs droits sur ces noms, soit sur base de la législation européenne ou nationale. Vers septembre 2005, nous en saurons plus sur les preuves qui seront nécessaires. UniWeb vous informera alors quant aux documents qui devront être présentés.

Procédure suite à une demande pour la période Sunrise:

1. Toutes les demandes 'Sunrise' introduites chez UniWeb seront soumises dès l'ouverture de la période 'Sunrise' concernée.
2. Ces demandes seront évaluées dans l'ordre d'entrée par Price Waterhouse Cooper (l'Agent de Validation désigné).
3. En cas d'approbation, les démarches ultimes d'enregistrement seront effectuées par UniWeb (agent du .eu officiel).

***La règle du premier arrivé premier servi sera également d'application pendant la période 'Sunrise'.**

Les conflits qui peuvent survenir entre des parties ayant des droits égaux en vue d'un enregistrement prioritaire (p.ex. détenteurs de marques déposées –sans litige– sous des législations nationales différentes) sont résolus selon le principe du premier arrivé premier servi. Il est dès lors important d'introduire sa demande le plus tôt possible, même pendant la période 'Sunrise'.

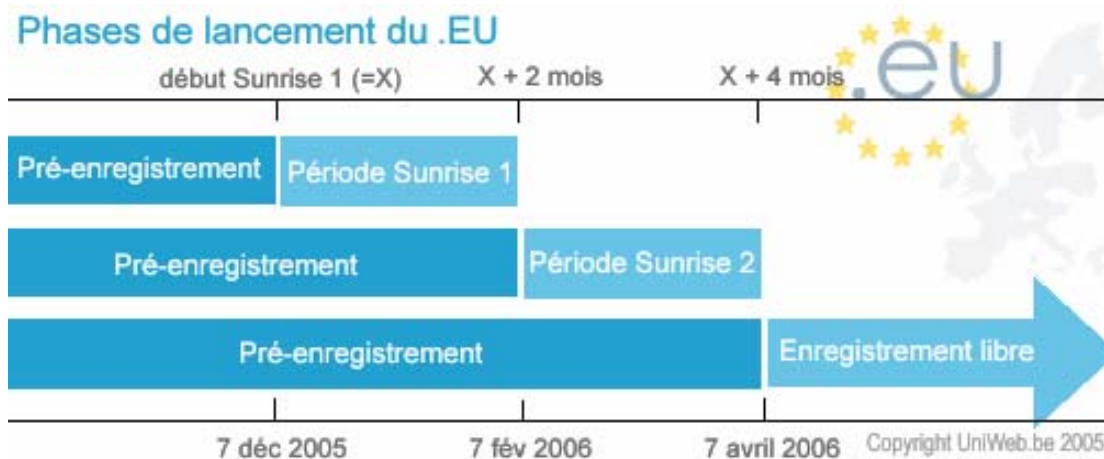
Comment vous préparer pour le .eu

Une préparation attentive et anticipée des demandes d'enregistrement est recommandée. Les professionnels et autres détenteurs de droits doivent déterminer le plus tôt possible les noms qu'ils veulent enregistrer, rechercher la situation de leurs droits pour chacun et préparer les documents qui y sont liés.

Quoi que vous ayez pu entendre ou lire, sachez que **seul le pré-enregistrement est possible** pour le .eu. Le pré-enregistrement est une sorte de réservation de votre nom .eu dans la base de données d'UniWeb.

En fonction des droits que vous possédez sur le nom vous pouvez pré-enregistrer celui-ci pour l'une des trois périodes:

- **Sunrise 1** pour les Marques déposées et les Institutions publiques
- **Sunrise 2** pour les noms protégés par une législation nationale: noms de sociétés, noms de marques non enregistrés,...
- **Enregistrement libre** pour les noms sans droits spécifiques (tous les autres noms)



A. Sunrise 1	B. Sunrise 2	C. Enregistrement libre
<ul style="list-style-type: none"> - Institutions publiques - Noms géographiques - Marques déposées 	<ul style="list-style-type: none"> - Noms de sociétés & organisations - Titres distinctifs (livres, art, ...) - Noms commerciaux - Autres noms protégés par une loi nationale du pays de l'UE du demandeur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les autres noms acceptables - Noms génériques - Pas de droits spécifiques nécessaires
65 EUR + 29 EUR/an	99 EUR + 29 EUR/an	GRATUIT + 29 EUR/an

Dans tous les cas, vous avez intérêt à pré-enregistrer votre nom dès aujourd'hui. Le pré-enregistrement vous assure que le ou les noms que vous choisirez seront parmi les premiers à être soumis à EURid dès l'ouverture des enregistrements.

Tarifs d'enregistrement

Les tarifs d'enregistrement consistent en 2 parties: les frais administratifs (non remboursables) et une première année d'enregistrement (remboursable *).

Type d'enregistrement	Sunrise 1	Sunrise 2	Enregistrement libre
Frais administratifs (non remboursables)	65 EUR	99 EUR	FREE
Droits première année (remboursables *)	29 EUR	29 EUR	29 EUR
Coût total (enregistrement première année inclus)	94 EUR	128 EUR	29 EUR

Comme nous ne voulons pas compter à nos clients un service que nous ne pouvons leur rendre, nous avons décidé d'adopter une règle de 'no-cure no-pay'. Ce qui signifie que les droits d'enregistrement pour la première année seront remboursés si UniWeb ne peut enregistrer le nom de domaine pour vous.

* **Veillez noter** que 5% de frais vous seront comptés pour les remboursements concernant des paiements de pré-enregistrement effectués online. Ces frais ne seront pas comptés si le pré-enregistrement a été payé par virement bancaire depuis l'intérieur de l'UE. Dans tous les cas, les frais de transfert sont à charge du client. Tous les prix s'entendent hors TVA.

Conditions & limitations de l'EURid

1. Seuls les sociétés, organisations ou citoyens de l'UE peuvent enregistrer un nom de domaine .eu. Il n'y a pas de limitations en ce qui concerne le nombre de noms de domaines qui peuvent être enregistrés par chacun.

2. Chaque demande nécessite:

- Une adresse e-mail valide
- une adresse valide du détenteur qui se trouve à l'intérieur d'un état membre de l'UE
- l'acceptation des termes et conditions d'EURid. Des conditions d'enregistrement complémentaires peuvent être fixées par EURid. Lorsque celles-ci sont rendues publiques, elles pourront être consultées sur notre site web.

Notez que toute information incorrecte qui sera fournie sera considérée comme une violation des termes et conditions d'EURid.

3. Les noms qui correspondent aux caractéristiques suivantes ne peuvent PAS être enregistrés comme noms de domaine .eu:

- Noms contenant d'autres caractères que 'a-z', 'A-Z', '0-9' et '-', ou les noms commençants ou se terminant par '-'
- Noms contenant moins de deux (2) ou plus de soixante-trois (63) caractères
- Noms contenant un '-' à la troisième et à la quatrième position (p.ex. www.un--inames.eu)

4. La Commission Européenne publiera une liste de noms réservés et bloqués. Les noms figurant dans cette liste ne pourront pas être enregistrés. Il s'agira entre autres des noms suivants:

- Noms géographiques et géopolitiques (belgique.eu, belgium.eu,...)
- Noms d'institutions publiques
- Les codes de pays ISO 3166 (be.eu, nl.eu, fr.eu,...),
- Les noms de domaine réservés pour EURid (eurid.eu, dns.eu, whois.eu, registry.eu,...)

La liste complète des noms réservés et bloqués n'est pas encore connue. Vous pourrez la consulter sur notre site dès qu'elle sera publiée par la Commission Européenne.

5. Des droits existant sur certains noms, les détenteurs de ceux-ci peuvent bénéficier de règles de priorité. Pour en bénéficier les détenteurs doivent faire leur demande pendant la période 'Sunrise' (1 ou 2).

6. [Disclaimer .eu](#)

http://www.uninames.fr/index.php/eu_disclaimer/fr/

À propos d'UniWeb

UniWeb, un agent de noms de domaines établi à Bruxelles, gère plus de 10.000 noms de domaine dans plus de 117 Top Level Domains différents et est destiné à devenir l'un des agents .eu les plus importants.

Étant l'une des premières sociétés à avoir offert un service de pré-enregistrement dans le passé (libéralisation du .be en 2000, lancement des .biz et .info) UniWeb a acquis de l'expérience avec les périodes 'Sunrise' et les procédures de pré-enregistrement.


UniWeb peut aussi vous conseiller sur votre stratégie d'enregistrement .eu et vous offre gracieusement les services de pré-enregistrement, de gestion de nom de domaine et de dépôt de marque.

Protect your company name

Apply for your
.eu domain name now!

.eu registrar
UniWeb accredited by EURid (Lic. nr 00179)

www.uninames.net

uninames 

Contact:

UniWeb sprl
Tel. 02 306 00 03
Fax 02 306 00 04
doteu@uniweb.be
www.uninames.fr

uninames

Uninames.net est un site de UniWeb sprl dédié aux noms de domaines.

 **UniWeb**
Internet Solutions

BON DE COMMANDE noms de domaine .eu, à envoyer par fax au + 32 2 306 00 04
(Veuillez remplir ce formulaire en lettres capitales s.v.p.)

Nom / Société _____
 Contact _____
 Fonction _____
 Adresse _____ N° _____
 Code postal _____ Ville _____
 Tél. _____ GSM _____
 E-mail _____
 Numéro de TVA. _____

Donne à UniWeb la mission de déposer un dossier pour les noms de domaine suivants:
 (indiquez pour quelle période, A, B ou C, vous voulez enregistrer votre nom de domaine.)

..... .eu **A B C**
eu **A B C**
eu **A B C**
eu **A B C**
eu **A B C**
eu **A B C**

Sur base des droits que vous avez sur un nom, vous pouvez effectuer un pré-enregistrement pour une des périodes ci-dessous :

- A. Pré-enregistrement pour les marques commerciales enregistrées (Sunrise1)**
 Tarif : 65 EUR (frais administratifs) + 29 EUR (frais d'enregistrement pour la 1re année)
- B. Pré-enregistrement pour les noms protégés par une loi nationale: noms de sociétés, noms commerciaux ... (Sunrise 2)**
 Tarif: 99 EUR (frais administratifs) + 29 EUR (frais d'enregistrement pour la 1re année)
- C. Pré-enregistrement libre (pas de droits spécifiques nécessaires, noms génériques)**
 Tarif: GRATUIT + 29 EUR (frais d'enregistrement pour la 1re année)

Dans le cas où UniWeb n'aurait pas la possibilité de vous enregistrer un nom de domaine, nous vous rembourserons les frais* d'enregistrement pour la première année et pour tous les types de pré-enregistrements. Les frais administratifs « Sunrise 1&2 » ne sont bien évidemment pas remboursés.

Nom, date et signature pour accord:

** Veuillez noter que 5% de frais sont déduits pour tous remboursements de paiement online de pré-enregistrement. Il n'y a aucuns frais pour tout paiement effectué via virement au sein d'une banque de l'UE. Les frais de transactions sont toujours à charge du client. Tous nos prix s'entendent hors TVA.*